

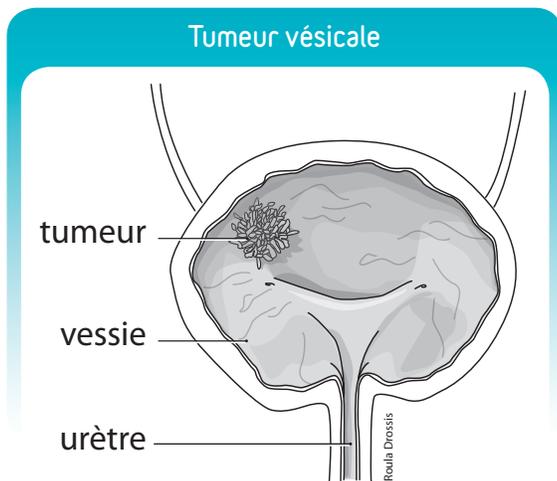


Traitement par BCG pour le cancer de la vessie



Les traitements par BCG sont utilisés pour réduire le risque de récurrence de tumeur de la vessie.

On a découvert chez vous un cancer de la muqueuse vésicale. Vous avez subi une cautérisation ou un curetage à l'aide d'un instrument qu'on a passé par l'urètre (le canal urinaire). Même si toute trace de cancer a été enlevée, des cellules microscopiques de cancer peuvent avoir été laissées dans la vessie et de nouvelles tumeurs peuvent se former. Votre médecin a recommandé des traitements par BCG pour éliminer toute cellule cancéreuse restante et réduire le risque de récurrence.



Le BCG (bacille de Calmette-Guérin) est un vaccin composé de bactéries, développé à l'origine pour prévenir la tuberculose. Lorsque mis en contact avec le cancer de la vessie, ce vaccin stimule une réaction qui cause la destruction des cellules cancéreuses et aide à prévenir la récurrence. L'expérience faite chez plusieurs milliers d'hommes et de femmes a démontré son efficacité pour contrôler le cancer de la vessie.

Généralement, votre urologue recommandera une série de traitements par BCG une fois par semaine pour six semaines, débutant quelques semaines après la chirurgie. Les traitements seront administrés à votre hôpital ou à la clinique. Votre médecin pourrait recommander des traitements additionnels quelques mois après la première série. Quelquefois, ces traitements d'entretien peuvent se poursuivre pendant quelques années.

Avant vos traitements

Le BCG fonctionne mieux lorsqu'il est gardé à sa puissance maximale dans la vessie. Pour prévenir la dilution du BCG par l'urine, il est préférable de limiter votre consommation de liquide à moins de 250 ml (1 tasse) durant les quatre heures précédant chaque traitement. Les diurétiques augmentent la production d'urine et ont le même effet diluant. Ils devraient être pris deux heures après votre traitement plutôt qu'avant votre traitement.

Avisez votre médecin ou infirmière avant votre traitement si :

- Vous êtes enceinte
- Votre système immunitaire est affaibli par une maladie ou un médicament tel que des stéroïdes
- Vous avez une infection de la vessie, souvent indiquée par une fréquence urinaire accrue et des mictions urgentes, des brûlures et des mictions urgentes, des brûlures mictionnelles et une urine trouble et nauséabonde
- Vous avez subi un remplacement de valve cardiaque
- Vous avez récemment noté du sang dans vos urines

Traitement par BCG

Votre médecin ou infirmière administrera vos traitements par BCG. Un tube mince (cathéter) est poussé dans l'urètre jusque dans la vessie. Après drainage de toute l'urine, une petite quantité d'une solution de BCG est mise dans la vessie. Le cathéter est alors retiré. Vous serez avisé quand vous pourrez partir.

Lorsqu'une difficulté est rencontrée durant l'insertion du cathéter, le traitement de BCG peut être remis pour une semaine. L'introduction du BCG dans les vaisseaux sanguins ou dans les tissus peut causer une maladie grave.

Après vos traitements

Le BCG doit rester en contact avec la muqueuse vésicale pour être efficace. L'efficacité peut être accrue si vous restez couché sur le ventre, sur le dos et sur chaque côté pour une période de 15 minutes à la fois, durant une heure. Il est préférable d'éviter d'uriner pendant environ deux heures après chaque traitement.

Traitement par BCG pour le cancer de la vessie



Lorsque vient le temps d'uriner, vous devriez uriner assis pour éviter les éclaboussures. Le BCG est un vaccin vivant qui peut causer des problèmes s'il entre en contact avec d'autres parties du corps. Après la vidange de la vessie, le BCG doit être neutralisé. Ceci peut se faire en ajoutant de l'eau de javel à l'urine dans la toilette.

Pour les six premières heures après chaque traitement, versez 250 ml (1 tasse) d'eau de javel dans la toilette après chaque miction. Laisser agir l'eau de javel pendant 15 minutes pour neutraliser le BCG avant de tirer la chasse. Votre salle de bain devrait être bien ventilée puisque le mélange d'urine et d'eau de javel peut parfois émettre de fortes vapeurs.

Lavez vos mains et organes génitaux avec soin après chaque miction durant les six premières heures suivant un traitement.

Le contact avec l'urine devrait être évité durant les six premières heures après chaque traitement de BCG. Toute région ayant entré en contact avec l'urine doit être lavée soigneusement avec du savon et de l'eau. Les éclaboussures d'urine devraient être essuyées avec un désinfectant puissant ou de l'eau de javel.

Les relations sexuelles doivent être évitées pour au moins 24 heures après le traitement par BCG.

Après chaque traitement, il n'est pas rare d'avoir mal à la tête, de faire de la température (moins de 38,5°C ou 101°F), d'avoir un manque d'appétit et une baisse d'énergie pour une période pouvant aller jusqu'à trois jours. De l'acétaminophène (Tylenol®) aidera souvent à diminuer ces symptômes. Des mictions plus fréquentes et urgentes avec brûlures sont normales pendant quelques jours.

Suivi

Après votre série de traitement par BCG, votre état devra être évalué de nouveau pour constater les effets du traitement. Des échantillons d'urine pourraient être examinés pour détecter la présence de cellules cancéreuses (cytologie urinaire) et la vessie pourrait être examinée visuellement avec un instrument passé par l'urètre (cystoscopie).

D'autres traitements par BCG pourraient être recommandés. Dans certains cas, des traitements additionnels incluant la chirurgie pourraient être requis pour contrôler le cancer.

Contactez votre médecin ou infirmière si :

- Votre urine contient beaucoup de sang. Il est normal d'avoir une petite quantité de sang dans votre urine après votre traitement mais celle-ci devrait être claire après trois jours.
- Vous avez des frissons et votre température dépasse 38,5°C (101°F)
- Vous avez des nausées qui persistent, des vomissements ou de la diarrhée
- Vous avez des douleurs articulaires nouvelles qui durent plus de trois jours après votre traitement par BCG
- Vous avez des démangeaisons ou une toux est apparue.

Vos traitements par BCG débuteront le :

_____ (date)

à _____ (heure)

à _____

_____ (endroit)

ou

- On vous contactera pour vous fixer un rendez-vous pour vos traitements par BCG.

Cette publication est produite par

Cette publication est approuvée par



Association des Urologues du Canada
La voix de l'urologie au Canada



ASSOCIATION DES
UROLOGUES
DU QUÉBEC

Les informations présentées dans cette publication ne visent pas à remplacer une opinion médicale ni à se substituer à la consultation d'un médecin qualifié. L'Association des urologues du Canada décline toute responsabilité, légale ou autre, causée de quelque façon que ce soit, incluant la négligence, pouvant découler des informations contenues ou référencées dans cette brochure.

© 2014. Association des urologues du Canada. Tous droits réservés.

cuq.org